



MODE D'EMPLOI

La procédure à suivre

À l'entrée du site,

accueil par notre agent, conseil de tri et première pesée du véhicule en charge sur le pont-bascule.



Sur Recycl'inn

Pro, dépôt des déchets dans l'espace approprié indiqué par notre agent présent.



À la sortie du site, pesée du véhicule à vide et édition de ticket de pesée.



4 Votre facture vous sera remise, en fonction du mode et du règlement choisi.



Les poids sont déterminés par double pesée à l'aide d'un pont-bascule. Chaque déchet est pesé séparément.



DÉCHETS ACCEPTÉS

Achat de matière



RÈGLEMENTATION LOI TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis le 1^{er} juillet 2016, les industriels, entreprises et établissements publics ont l'obligation de trier cinq types de matières (verre, métal, papier, plastique, bois) du reste de leurs déchets.



Une attestation de valorisation vous sera remise suite à votre apport volontaire.



MODES DE PAIEMENT



PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

N'attendez plus et demandez votre carte de fidélité pour cumuler des points à chaque apport et gagner des cadeaux !



Tarifs 2018

Achat de matière *

* 0,00 € pour client comptant

Ferrailles	-25,00 € ht / t	Cartons	-30,00 € ht / t
Papiers	-30,00 € ht / t	Polystyrène	-100,00 € ht / t
Films, housses plastiques	-50,00 € ht / t		

Gratuit

Piles, ampoules, néons	0,00 €	Déchets d'ameublement	0,00 €
Déchets Electroques et Electroniques	0,00 €		

Payant

DIB	135,00 € ht / t	Inertes/Gravats	30,00 € ht / t
Bois B	75,00 € ht / t	Végétaux	65,00 € ht / t
Bois A	20,00 € ht / t	Déchets Spéciaux	2,00 € ht / kg
Plâtre	109,00 € ht / t	Verre alimentaire	50,00 € ht / t
Pneus (VL ou PL)	0,30 € ht / kg	Bouteilles de Gaz	5,30 € ht / kg
Pneus (agricoles, sales ou jantés)	0,55 € ht / kg		